



# UNC PEYMEINADE ET ENVIRONS

Reconnue d'utilité publique  
par décret du 20 mai 1920



Le 15 février 2024

Chers Adhérents, Chers Amis,

L'UNC PEYMEINADE ET ENVIRONS vous convie à son **Assemblée Générale Statutaire** à la Salle des Fêtes –  
place du Centenaire à PEYMEINADE

>> **LE SAMEDI 30 MARS 2024 à 15h00** <<

## ORDRE DU JOUR

- **14h00** : Accueil des Adhérents et règlement des cotisations U.N.C 2024
- **15h00** : Début de l'Assemblée Générale :
  - Minute de silence
  - Rapport Moral
  - Rapport Financier – Contrôleur de gestion – Expert Comptable
  - Elections du Conseil d'Administration et du Bureau de l' UNC
  - Interventions des autorités civiles et militaires
  - Remises de récompenses
  - Hymne national - Verre de l'amitié

Conformément aux statuts de notre section UNC, le Conseil d'Administration a été réélu en 2023 pour une durée de 3 ans. Sauf démission de l'un ou plusieurs de ses membres, aucune élection n'aura lieu.

Nous vous rappelons que seuls les adhérents à jour de leur cotisation UNC 2024 pourront prendre part au vote éventuel.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir et de partager avec vous le verre de l'amitié qui sera offert à l'issue de l'Assemblée Générale,

Nous vous prions de recevoir, Chers Adhérents, Chers Amis, l'expression de nos sentiments les plus fraternels.

Denis CHALUMEAU  
Président UNC Peymeinade et Environs

**P.S :** dans un souci d'organisation, merci de bien vouloir nous confirmer votre présence (secrétariat = 06 62 13 47 20)

**UNC PEYMEINADE ET ENVIRONS**  
**SIEGE SOCIAL : 5 BD GENERAL DE GAULLE 06530 PEYMEINADE**  
**TEL : 06.87.98.92.70**  
**Courriel : [acpe06530@gmail.com](mailto:acpe06530@gmail.com)**